

# Arlon : 150 enfants migrants et un seul enseignant de plus

**Pour scolariser 150 enfants de demandeurs d'asile, Arlon ne pourra compter que sur un enseignant de plus.** La Ville se sent lâchée par Joëlle Milquet.

• **Christian VAN HERCK**

**A** la fin de la semaine dernière, Jean-Marie Triffaux, échevin de l'Enseignement à Arlon, a réuni, en urgence, tous les acteurs des 20 écoles fondamentales du chef-lieu, tous réseaux confondus. Représentants des pouvoirs organisateurs et directeurs ont répondu à sa convocation.

«Ce n'était pas pour leur annoncer une bonne nouvelle, explique d'emblée l'échevin. Je venais d'être avisé par la ministre de l'Éducation du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M<sup>me</sup> Milquet, que nous devons nous débrouiller avec un seul enseignant supplémentaire pour organiser l'accueil des enfants des demandeurs d'asile dans nos écoles.»

Chiffres à l'appui, Jean-Marie Triffaux explique sa déception, dans laquelle pointe aussi la co-

lère : «La Ville d'Arlon est la ville belge qui se voit imposer d'accueillir le plus grand nombre de demandeurs d'asile. A ce jour, sans compter le secondaire, on dénombre 40 enfants inscrits en maternelle et 80 en primaire. Le centre de Stockem, dont la capacité totale est de 970 personnes, n'a pas encore atteint sa population maximale. Il doit encore accueillir 170 personnes supplémentaires dans les semaines à venir, ce qui nous obligera à intégrer un total de plus ou moins 150 enfants dans nos écoles maternelles et primaires, et cela au beau milieu de l'année scolaire. En termes de population, cela représente l'équivalent d'une école comme celle du Galgenberg. Chaque commune reçoit le même quota, quel que soit le nombre d'enfants à accueillir !»

**«Injuste et irrationnel !»**

Jean-Marie Triffaux avait pris le taureau par les cornes dès qu'il avait eu connaissance de l'arrivée de migrants demandeurs d'asile à Stockem. «J'avais déjà réuni les mêmes interlocuteurs, rappelle l'échevin. Ils avaient unanimement décidé d'unir leurs efforts pour apporter leur aide à ces enfants fuyant la guerre. Pour apporter cette nécessaire solidarité, nous voulions intégrer les enfants dans différentes classes existantes, plutôt que créer des classes

“ghetto”. Il fallait évidemment accompagner cette intégration par des cours de français pour faciliter cette intégration. Nous avons demandé des moyens au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.»

La Ville d'Arlon a fait la demande pour obtenir deux Daspa (pour «dispositif d'accueil et de scolarisation pour primo-arrivants») pour le primaire, sachant que pour les maternelles, rien n'est prévu et qu'il faudra faire avec les moyens du bord. Un Daspa permet de recevoir le financement qui permet d'engager un certain nombre d'enseignants. La Ville vient d'être avertie qu'elle ne recevrait qu'un seul Daspa comprenant un seul poste d'enseignant, parce qu'une réglementation prévoit qu'une Commune ne peut recevoir qu'un seul Daspa.

«C'est profondément injuste et irrationnel, déplore M. Triffaux. Une commune qui accueille une centaine de réfugiés reçoit la même chose qu'Arlon, qui en compte mille !» ■

**«Chaque commune reçoit le même quota, quel que soit le nombre d'enfants à accueillir !»**

# Quatre enseignants, «le strict minimum»

**Selon l'échevin Triffaux, un minimum de quatre enseignants de plus est nécessaire pour faire face à l'intégration des enfants du centre de Stockem.**

L'ensemble des directeurs et des représentants des pouvoirs organisateurs ont pris leur plume pour cosigner un courrier adressé au cabinet de la ministre Joëlle Milquet. Ils y déplorent cette décision qui n'accorde pas un second Daspa (Dispositif d'accueil et de scolarisation pour primo-arrivants). «*Cette ouverture aurait permis de répartir les tâches administratives entre deux directions et d'offrir à chaque enfant les mêmes chances d'intégration*», souligne l'échevin Jean-Marie Triffaux.

Chaque Daspa doit être géré par une école porteuse qui prend en charge les tâches ad-

ministratives et des écoles partenaires. Les deux dispositifs demandés par la Ville d'Arlon étaient portés par l'Institut Notre-Dame d'Arlon (INDA) et l'école communale du Galgenberg, chacune comptant neuf écoles partenaires, où les enfants auraient été répartis. Seul celui porté par l'INDA a été accepté. Dix écoles, où il ne sera

pas possible d'accueillir d'enfants de réfugiés, restent donc sur le carreau.

Les signataires du courrier adressé à la ministre souhaitent que les écoles non retenues puissent intégrer le Daspa accordé et que le nombre d'enseignants pouvant être financés passe d'un à quatre, ce qui semble être «*le strict minimum pour pouvoir mettre en place un accompagnement scolaire adapté à leurs profils d'apprentissage*».

Dans l'attente de la réponse ministérielle, la Ville d'Arlon a décidé de l'engagement d'un enseignant supplémentaire, pour une durée d'un mois, sur fonds propres. ■ **CVH**